

Commune de BRIENNON

Plan Local d'Urbanisme



Commune de BRIENNON

Modification simplifiée du PLU



**RAPPORT DE
PRESENTATION**

PREAMBULE

La modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a pour but de supprimer les emplacements réservés 3 et 4. En effet, ces deux emplacements ne présentent plus d'intérêt depuis la vente par la commune de l'ancien presbytère

1- LES EMPLACEMENTS RESERVES

L'article L.151-41 du code de l'urbanisme stipule que le règlement du plan local d'urbanisme peut « délimiter des terrains sur lesquels sont institués :

1° Des emplacements réservés aux voies et ouvrages publics dont il précise la localisation et les caractéristiques ;


2° Des emplacements réservés aux installations d'intérêt général à créer ou à modifier ;

3° Des emplacements réservés aux espaces verts à créer ou à modifier ou aux espaces nécessaires aux continuités écologiques ».

1-1 Evolution des emplacements réservés existants au PLU

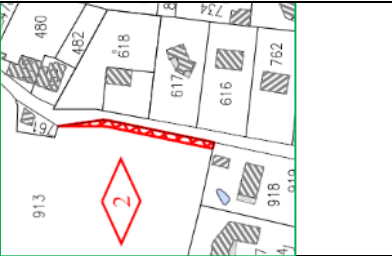
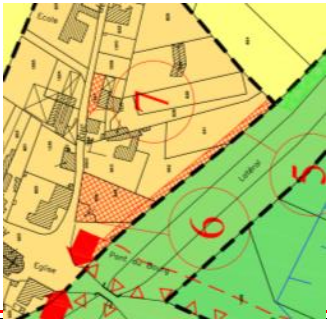


Le PLU révisé en 2017 comportait 9 emplacements réservés. Après la modification simplifiée du PLU, ce nombre est porté à sept.

Les évolutions suivantes sont apportées. Aucun emplacement réservé supplémentaire n'est créé.

N°	Bénéficiaire	Localisation	Objet	Parcelles	Surface approximative* (en m ²)	Devenir
1	Commune	Le Bourg	Élargissement de la rue du cimetière (V.C. n° 202)	658-474	780 m ²	Conservé. 


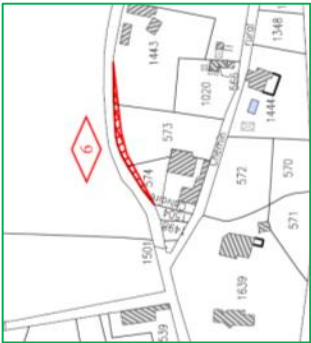

Commune de BRIENNON

Plan Local d'Urbanisme

2	Commune	L'Étang Plasse	Élargissement du chemin de la Goutte Lornière (V.C. n° 117)	913	190 m ²	Conservé.	
3	Commune	Le-Bourg	Création de voirie		430 m ²	Supprimé.	
4	Commune	Le-Bourg	Équipement et espace publics	848-849	1-290 m ²	Supprimé.	



Commune de BRIENNON

Plan Local d'Urbanisme

5	Commune	Rodon	Élargissement du chemin de Rodon (V.C. n° 112)	1633-1629-733-734-784 1294	3 015 m ²	<p>Conservé.</p> 
6	Commune	Les Guittons	Élargissement de la route des Guittons (V.C. n° 3) Aménagement de sécurité.	574-573-1443	210 m ²	<p>Conservé.</p> 
7	Commune	Maltaverne	Élargissement du chemin de Maltaverne (V.C. n° 114)	586-627-537	550 m ²	<p>Conservé.</p> 

Commune de BRIENNON

Plan Local d'Urbanisme

8	Commune	Maltaverne	Élargissement de la route de Brate (V.C. n° 4)	145-144-157- 951-952-953-954-955 -748-168-167-166 931-932-933	1 200 m ²	 <p>Conservé.</p>
9	Commune	Le Pont de Maltaverne	Élargissement de la V.C. n° 103 Aménagement de sécurité	361	310 m ²	<p>Conservé.</p> 

**L'ensemble des superficies a été recalculé, hormis celle des emplacements supprimés. Ainsi, pour les emplacements réservés conservés des variations peuvent exister par rapport aux surfaces indiquées dans le rapport de présentation du PLU précédent.*